ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Base de données de l'Accord sur la facilitation des échanges

TFAD

Mali

Accord ratifié: Oui

Date de ratification: 2016-01-20

Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C)			Date d'échéance	Statut
Notification des désignations des catégories A,B,C			22 février 2018	Oui
A - 65.5%	B - 17.2%	C - 17.2%	**Not yet notified** - 0.0%	
Notification des dates indicatives de la Categorie B			22 février 2018	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie B			22 février 2020	Oui
Notification des dates indicatives de la Categorie C			22 février 2021	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie C			22 août 2022	Oui
Notification des bésoins d'assistance technique			22 février 2019	Oui
Notification des arrangements conclus pour la fourniture d'assistance technique			22 février 2021	Oui
Notification de l'état d'avancement de la fourniture d'assistance technique			22 août 2022	Oui

Notifications de transparence			
Notified Art. 1.4	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2025	Non
Notified Art. 10.4.3	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2028	Non
Notified Art. 10.6.2	Catégorie B	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2025	Non
Notified Art. 12.2	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2018	Oui

Renseignements sur l'assistance	
Notified Art. 22.3	Oui

Légendes: Oui Notification présentée Non Notification due Non Notification non échue

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
1.1	Publication	A		au plus tard le 22 février 2018
1.2	Renseignements disponibles sur Internet	C	au plus tard le 31 décembre 2023	au plus tard le 31 décembre 2027
1.3	Points d'information	C	au plus tard le 31 décembre 2023	au plus tard le 31 décembre 2026
1.4	Notification	C	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2025
2.1	Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	B	au plus tard le 31 décembre 2025	au plus tard le 31 décembre 2025
2.2	Consultations	B	au plus tard le 31 décembre 2026	au plus tard le 31 décembre 2026
3	Décisions anticipées	A		au plus tard le 22 février 2018
4	Procédures de recours ou de réexamen	A		au plus tard le 22 février 2018
5.1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	B	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
5.2	Rétention	A		au plus tard le 22 février 2018
5.3	Procédures d'essai	C	au plus tard le 31 décembre 2025	au plus tard le 31 décembre 2030
6.1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions	A		au plus tard le 22 février 2018
6.2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions	A		au plus tard le 22 février 2018
6.3	Disciplines en matière de pénalités	A		au plus tard le 22 février 2018

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
7.1	Prétraitement avant arrivée	C	au plus tard le 31 décembre 2025	au plus tard le 31 décembre 2027
7.2	Paiement par voie électronique	C	au plus tard le 31 décembre 2025	au plus tard le 31 décembre 2030
7.3	Séparation de la mainlevée	A		au plus tard le 22 février 2018
7.4	Gestion des risques	C	au plus tard le 31 décembre 2023	au plus tard le 31 décembre 2026
7.5	Contrôle après dédouanement	A		au plus tard le 22 février 2018
7.6	Temps moyens nécessaires à la mainlevée	A		au plus tard le 22 février 2018
7.7	Opérateurs agréés	B	au plus tard le 31 décembre 2025	au plus tard le 31 décembre 2025
7.8	Envois accélérés	B	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2022
7.9	Marchandises périssable	C	au plus tard le 31 décembre 2025	au plus tard le 31 décembre 2027
8	Coopération entre les organismes présents aux frontières	C	au plus tard le 31 décembre 2026	au plus tard le 31 décembre 2027
9	Mouvement des marchandises	A		au plus tard le 22 février 2018
10.1	Formalités	A		au plus tard le 22 février 2018
10.2	Acceptation de copies	A		au plus tard le 22 février 2018
10.3	Utilisation des normes internationales	C	au plus tard le 31 décembre 2025	au plus tard le 31 décembre 2028

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
10.4	Guichet unique	C	au plus tard le 31 décembre 2025	au plus tard le 31 décembre 2028
10.5	Inspection avant expédition	C	au plus tard le 31 décembre 2025	au plus tard le 31 décembre 2028
10.6	Recours aux courtiers en douane	B	au plus tard le 31 décembre 2025	au plus tard le 31 décembre 2025
10.7	Procédures communes à la frontière	A		au plus tard le 22 février 2018
10.8	Marchandises refusées	A		au plus tard le 22 février 2018
10.9	Admission temporaire de marchandises	A		au plus tard le 22 février 2018
11	Transit	A		au plus tard le 22 février 2018
12	Coopération Douanière	A		au plus tard le 22 février 2018

Légendes

A	Notifiée dans la catégorie A	Ap	Notifiée dans la catégorie A		
B	Notifiée dans la catégorie B	Bp	Notifiée dans la catégorie B	C»B	Transfer de la cat. C à la cat. B
C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	B»C	Transfer de la cat. B à la cat. C
N	Pas encore notifiée	E	Report de dates demandé		

Notifications et autres documents

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/W/92	2023-07-05	The role of technology transfer in building resilience: Trade Facilitation

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/N/MLI/1/Add.3	2022-06-15	Category C notification - Addendum 3
G/TFA/N/MLI/1/Add.2	2021-02-19	Category C notification - Addendum 2
G/TFA/N/MLI/2	2021-02-19	Arrangements and progress in the provision of technical assistance
G/TFA/N/MLI/3	2021-02-19	Article 12.2.2
G/TFA/N/MLI/4	2021-02-19	Article 22.3
G/TFA/N/MLI/1/Add.1	2019-11-28	Categories B and C notification - Addendum
G/TFA/N/MLI/1	2017-10-27	Cat. A, B & C

Information détaillée sur l'assistance technique

1.2 Renseignements disponibles sur Internet

C

1.2.1 (a), (b), (c)
1.2.2
1.2.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2023

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2027

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Formation sur:
? L'élaboration et l'application de directives concernant la collecte, le traitement et la publication d'information relatives au commerce
? Mise en place d'équipe de gestion du contenu du portail d'informations
? Mises à jour régulières des informations en ligne relatives au commerce par les organismes compétents
? Organisation des réunions d'information régulières entre les agences et avec le secteur privé pour évaluer la qualité du service rendu et les axes potentiels d'amélioration
? Organisation des réunions de coordination inter-agences pour vérifier la validité/la mise à jour des informations disponibles
? Acquisition d'équipements et des logiciels nécessaires au bon fonctionnement du portail
? Recruter du personnel d'appui pour la gestion de site web
? Expertise juridique pour la rédaction de textes juridiques amendements à des ordonnances/lois/règlements
? Infrastructure TIC pour l'information interne systèmes de gestion, maintenance et site de l'agence.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et equipment, Procédures institutionnelles*

Agences: Centre du Commerce International, Agence de coopération internationale allemande, Agence danoise pour le développement international

Progrès rapporté

Renseignements de l'ensemble des procédures
Financement du Trade Portal, mise en ligne de la plateforme

C

1.3.1
1.3.2
1.3.3
1.3.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2023

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2026

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Formation sur:
? La mise en place et la gestion des points d'information
? Équipements informatiques: ordinateurs portables; ordinateurs de bureau; onduleurs; photo copieuses; imprimantes multifonctions
? Documents d'information sur l'AFE
? Expertise juridique pour la rédaction de textes juridiques modifications d'ordonnances existantes/lois/règlements
? Infrastructure et technologie des TIC pour maintien des points d'information
? Renforcement des capacités du personnel en matière de maintien des points d'information

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et equipment*

Agences: à determiner

Progrès rapporté

C

1.4 (a), (b), (c)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Création d'une plateforme électronique unique de gestion de l'information englobant les lieux officiels où les informations ont été publiées, (adresse URL du site Web)
? Points d'information responsables permettant de rendre les notifications plus rapides et précis
? Diffusion et sensibilisation en ce qui concerne les dispositions de l'AFE

Étiquettes: *Technologies de l’information et de la communication (TIC), Sensibilisation*

Agences: Banque mondiale, FEAO - Programme de Facilitation des Echanges Afrique de l’Ouest

Progrès rapporté

Accompagnement à l’élaboration des notifications.

5.3.1
5.3.2
5.3.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2030

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Mise en place de laboratoires d'analyse équipés
? Formation du personnel en charge de l'analyse

Étiquettes: *Technologies de l’information et de la communication (TIC), Ressources humaines et formation*

Agences: à determiner

Progrès rapporté

C

7.1.1
7.1.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2027

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Mise en place de plateforme électronique de gestion des documents d'importation
? Elaboration de mes mesures règlement régissant le fonctionnement de la plateforme
? Formation des utilisateurs

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

Agences: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Banque mondiale, FEAO - Programme de Facilitation des Echanges Afrique de l'Ouest

Progrès rapporté

Modernisation de SYDONIA.
Travaux de soutien à l'interconnexion.
Impact du déploiement de SIGMAT sur la dématérialisation des procédures.

C

7.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2030

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Formation pour les acteurs de l'administration et du secteur privé sur le fonctionnement du paiement électronique
? Acquisition de matériels et de logiciel de paiement électronique
? Séminaire de sensibilisation pour les établissements financiers sur le paiement électronique
? Fourniture d'équipement pour l'administration: ordinateurs portables et de bureau, l'internet; imprimantes

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation, Sensibilisation*

Agences: à determiner

Progrès rapporté

7.4.1
7.4.2
7.4.3
7.4.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2023

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2026

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Formation pour les douaniers et autres acteurs concernées sur les émission, réception, traitement et publication et suivi de avis de classement
? Expertise juridique pour la rédaction de textes juridiques modifications d'ordonnances existences/lois/règlements
? Soutien spécialisé dans la conception et mise en place d'un système de gestion des risques
? Infrastructure et technologie TIC pour un système automatisé de gestion des risques
? Renforcement des capacités du personnel pour la mise en œuvre du système de gestion des risques

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation*

Agences: Banque mondiale, FEAO - Programme de Facilitation des Echanges Afrique de l'Ouest

Progrès rapporté

Diagnostic et développement d'une stratégie intégrée de gestion des risques.

C

7.9.1 (a), (b)
7.9.2
7.9.3
7.9.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2027

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Aménagement d'entrepôts appropriés pour stockage des produits périssable
? Sensibilisation et formation des services de contrôle pour accélérer le traitement des produits périssables

Étiquettes: *Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation*

Agences: à determiner

Progrès rapporté

8.1
8.2 (a), (b), (c), (d), (e)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2026

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2027

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Formation pour les agences frontalières sr l'AFE
? Equipement pour les agences frontalières: des ordinateurs; l'internet; onduleurs; imprimantes

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation*

Membres donateurs: Union européenne

Agences: Banque mondiale, Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, FEAO - Programme de Facilitation des Echanges Afrique de l'Ouest

Progrès rapporté

Soutien aux plateformes de consultation/coopération entre tous les services présents aux frontières, selon les besoins spécifiques des corridors ;
Activités de sensibilisation biannuelles auprès de l'ensemble des services présents aux frontières

10.3.1
10.3.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2028

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Renforcement des capacités du personnel sur les normes internationales pertinentes, essais, procédures et meilleures pratiques internationales

Étiquettes: *Ressources humaines et formation*

Agences: Banque mondiale, FEAO - Programme de Facilitation des Echanges Afrique de l'Ouest

Progrès rapporté

Relais pour la mise en œuvre appropriée des instruments et normes internationales et leur intégration dans les projets de réformes de facilitation des échanges (douanes, SPS, AMANORM).

10.4.1
10.4.2
10.4.3
10.4.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2028

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Mise en place du guichet unique
? Formation sur le bon usage du guichet unique
? Renforcement et mise à jour des modules de fenêtre unique
? Équipement: ordinateurs portables et de bureau; l'internet; imprimantes

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment*

Agences: Banque Africaine de Développement

Progrès rapporté

Projet PACEM pour un Guichet Unique de Commerce Extérieur et Transports - Etude architecturale et aménagement du projet pour une opérationnalisation intégrée avec les douanes - Développement d'une application.

10.5 Inspection avant expédition

C

10.5.1
10.5.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2028

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Création du Centre d'Expertise Technique pour la vérification documentaire des produits avant expédition
? Equipment en infrastructure techniques et technologiques
? Renforcement des capacités des agents des douanes

Étiquettes: *Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation*

Agences: à determiner

Progrès rapporté

Légendes

C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	E	Report de dates demandé
	Arrangement avec des donateurs notifié		Arrangement avec des donateurs pas encore notifié		

Téléchargé le 21 novembre 2026
Mis à jour le 18 août 2023

2026 © TFAD - http://www.tfadatabase.org